

# LOGEMENT

## Greffe d'étages

Dans le supplément  
TV Paris du Nouvel Obs.  
du 6-12 Nov. 2010.

**P**our créer du logement social, toutes les solutions, même les plus inattendues, méritent d'être étudiées. La maire du 4<sup>e</sup>, Dominique Bertinotti, est partisane de la « surélévation ». Il y a un an, elle déclarait en réunion publique qu'il faudrait pouvoir modifier le PLU et « *surélever tous les immeubles* » quand le foncier était indisponible. Les gardiens du vieux Paris en frémissent encore. Qu'ils se rassurent, les bâtiments du Marais n'ont rien à craindre. Le projet à venir concerne un seul immeuble, celui de l'ancien hammam de

la rue des Rosiers. Son troisième étage va être démolé et remplacé par deux niveaux de logements et une terrasse. Mais cette prise de hauteur est rarement du goût des Parisiens. Une décision de surélévation adoptée au Conseil de Paris provoque actuellement une véritable fronde. Il s'agit d'autoriser l'élévation de sept mètres du bâtiment construit lors de la rénovation de La Samaritaine. Trois associations viennent de se grouper au sein du Collectif Samaritaine pour protester, arguant d'un manque de lumière. ■ K. P.